



OUVERT À TOUS !

C' EST QUOI L'AGANTIC ?

Centre socioculturel

LE CENTRE SOCIOCULTUREL L'AGANTIC P3

UN PROJET ASSOCIATIF ARTICULÉ AUTOUR DE VALEURS P3

UNE POLITIQUE TARIFAIRE ADAPTÉE AUX VALEURS DÉFENDUES P3

UN FONCTIONNEMENT PARTICIPATIF P3

LES ACTIONS PHARES DE L'AGANTIC P4

- Le centre de loisirs pour les 3-10 ans
- Actions en direction des ados de 11 à 16 ans
- L'accompagnement à la scolarité
- Les activités hebdomadaires enfants, ados, adultes
- Les séjours
- L'accompagnement des bénéficiaires du Rsa
- Les animations locales
- La mise à disposition de supports logistiques
- l'accompagnement de projets initiés par les habitants
- Le réseau de covoiturage sur le territoire Gard-Hérault
- La promotion de la vie associative locale

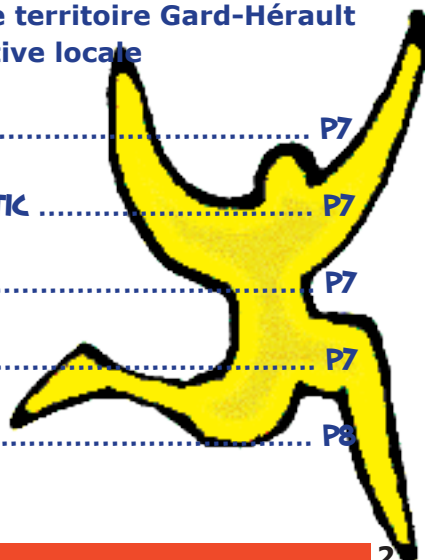
LE PARTENARIAT P7

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGANTIC P7

LES SALARIES DE L'AGANTIC P7

ÊTRE BÉNÉVOLE À L'AGANTIC P7

LES COORDONNÉES DE L'AGANTIC P8



LE CENTRE SOCIOCULTUREL DE L'AGANTIC

L'Agantic est un équipement de proximité situé au coeur de Ganges. C'est une association qui propose des activités et des services destinés à faciliter la vie quotidienne des familles. Sa mission est de participer à l'animation de la ville et de favoriser la création de liens de solidarité entre toutes les personnes qui vivent et travaillent sur le territoire.

L'association est agréée par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et le Ministère des Solidarité et de la Cohésion Sociale. Elle est affiliée à la Fédération Nationale et Régionale des Centres Sociaux et Socioculturels de France qui regroupe plus de 1000 structures.

L'Agantic fonctionne grâce aux soutiens de la ville de Ganges, de la Caisse d'allocation familiales de l'Hérault, du Conseil général 34 et de la Direction régionale de la Cohésion Sociale.

UN PROJET ASSOCIATIF ARTICULÉ AUTOUR DE VALEURS

Le projet de l'Agantic s'articule autour de valeurs issues de l'Education Populaire : la laïcité, la dignité humaine, la solidarité, la démocratie et l'initiative.

Nous reconnaissons en tout homme et en toute femme leur capacité à s'émanciper et à participer à la vie de la Cité. Chacun, sans distinction, doit pouvoir accéder à la culture et aux loisirs.

UNE POLITIQUE TARIFAIRE ADAPTÉE AUX VALEURS DÉFENDUES

Tous les tarifs de nos activités sont modulés en fonction des revenus de chaque foyer. Les personnes bénéficiaires des minima sociaux peuvent accéder aux ateliers culturels hebdomadaires pour une participation forfaitaire et annuelle de 15 €. Une politique qui réduit les barrières de l'argent, et favorise la rencontre de tous les publics !

UN FONCTIONNEMENT PARTICIPATIF

L'Agantic est un espace d'initiatives, un outil dont peuvent se saisir les habitants pour agir sur leur lieu de vie. Individuellement ou collectivement chacun peut se tourner vers l'Agantic pour apporter ses idées, ou participer en accord avec les valeurs du projet de l'association..

LES ACTIONS PHARES L'AGANTIC

- Le centre de loisirs pour les 3-10 ans

Tous les mercredis et lors des vacances scolaires, (Toussaint, Noël, hiver, printemps et l'été en juillet et en août), une équipe d'animateurs brevetés accueille les enfants de 3 ans à 10 ans. De nombreuses activités adaptées à chaque tranche d'âge sont proposées dans le cadre du centre de loisirs. Les enfants sont accueillis à l'Agantic entre 8h et 9h15, avant de se rendre en bus sur le lieu des activités à Saint Julien de la Nef, dans un cadre naturel qui borde l'Hérault. Retour à 18h. Inscription obligatoire, à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Tarifs en fonction des revenus familiaux.

- Actions en direction des ados de 11 à 16 ans

Depuis trois années, les actions en direction de cette tranche d'âge se sont considérablement intensifiées. Activités, sorties, séjours ou organisations d'événements trouvent un écho grandissant chez les ados, habituellement difficiles à mobiliser.

De plus, un nouveau concept d'accueil a récemment vu le jour : «La guinguette des ados» qui est en libre accès tous les mercredis et samedis après-midi ainsi que lors des vacances scolaires.

- L'accompagnement à la scolarité

Pour les enfants scolarisés à l'école primaire : Tous les soirs, en période scolaire, de 17h à 18h30, des animateurs professionnels et des bénévoles accompagnent les enfants dans la réalisation des devoirs et proposent des activités ludiques orientées vers les thèmes fondamentaux de la scolarité pour continuer à apprendre en jouant. Les enfants de l'école publique sont pris en charge dès la sortie de l'école.

Pour les collégiens : Un accompagnement individualisé est proposé aux collégiens qui peuvent être aidés dans leur travail scolaire. Des ateliers linguistiques pour parler une langue étrangère en s'amusant sont également mis en place. Les créneaux horaires de ces accompagnements sont établis en fonction de l'emploi du temps du collégien et de la disponibilité du bénévole. Ouverts à tous. Places limitées.

- Les activités hebdomadaires enfants, ados, adultes

Des ateliers hebdomadaires pour les enfants, les adolescents et les adultes sont proposés tout au long de l'année par l'Agantic :

Yoga, Technique de bien-être, Alphabétisation, Hip-hop, Théâtre, Comédie musicale, Initiation à la guitare, Tissage de tapis, Langue des signes, Astronomie. Tarif, entre 15 et 135 € + adhésion 8 €

N.B : les personnes bénéficiaires des minima sociaux peuvent accéder à une activité pour une participation forfaitaire de 15 € l'année.

- Les séjours thématiques pour les enfants et les ados

Lors des petites vacances, des séjours de cinq à six jours sont organisés par les animateurs. Les séjours favorisent l'autonomie et permettent de découvrir de nouvelles activités et d'autres environnements. C'est aussi l'occasion de rencontrer de nouveaux copains. Il est à noter que les séjours pour les adolescents sont le plus souvent organisés à partir de leurs initiatives.

- L'accompagnement des bénéficiaires du Rsa

L'Agantic accueille, accompagne et oriente les bénéficiaires du RSA sans enfants mineurs à charge qui résident dans le canton. De manière conviviale et confidentielle, on conseille, on oriente et on élabore le Contrat d'Engagement Réciproque autour d'un échange de fond sur le projet professionnel. Les personnes accompagnées dans le cadre du RSA bénéficient à l'Agantic d'un accès Internet, téléphone, photocopieuse, gratuit.

- Les animations locales

Pique-niques partagés, concerts, balades botaniques, Repas du monde, fête de Noël L'Agantic propose tout au long de l'année des manifestations placées sous le signe de la convivialité.

- la mise à disposition de supports logistiques

L'adhésion à l'association permet aux adhérents d'avoir accès à Internet gratuitement tout au long de l'année et sans limitation. Il en est de même pour les associations adhérentes, lesquelles peuvent aussi avoir accès à la photocopieuse couleur pour un tarif très attractif.

- L'accompagnement de projets initiés par les habitants.

Nous mettons également les moyens (humains, matériels, logistique ...) qui sont les nôtres à disposition de celles et ceux qui voudraient se faire accompagner pour réaliser une action collective.

De nombreuses activités comme les balades botaniques, les cours de guitare, les sorties ski, le Club astronomie; l'atelier technique de bien être ...etc... existent grâce à l'initiative d'habitants.

- Le réseau de covoiturage sur le territoire Gard-Hérault

Ce service créé par l'Agantic en 2008, consiste à favoriser la mise en contact de conducteurs et de passagers dans le but d'utiliser une seule voiture pour faire un même trajet occasionnel ou régulier. En quelques clics, je m'inscris sur le site internet www.aganticovoiture.org. Une fois inscrit, je peux entrer en contact avec un conducteur ou un passager dont le trajet et les horaires sont similaires aux miens.

Economique, écologique et convivial. C'est gratuit et ça marche !

- La promotion de la vie associative locale

Plusieurs services sont proposés aux associations locales : aide et conseils aux projets, à la création et au fonctionnement ; Possibilités de rendez-vous avec un technicien de la DRCS (ex Jeunesse et Sport) ; mise à disposition de salles, d'ordinateurs et de la photocopieuse ; domiciliation ; prêt du véhicule 9 places.

Pour accéder à certains services, les associations doivent être adhérentes : 16 € l'année.



LE PARTENARIAT

La quasi totalité des actions de l'Agantic est conduite en partenariat avec les associations locales. Grâce à la mutualisation des moyens et des savoirs-faire locaux, les usagers bénéficient d'animations et de services de qualité.

La ville de Ganges, la Caisse d'allocations familiales, la Communauté des communes des Cévennes gangeoises et summénoises, la Direction régionale de la Cohésion sociale, sont les principaux partenaires institutionnels.

L'Agantic inscrit ses actions dans les dispositifs locaux existant : Contrat enfance jeunesse (CAF), Partenariat local d'actions jeunesse Hérault (CG34), Contrat éducatif local (DRCS)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGANTIC

Le conseil d'administration de l'Agantic est composé d'habitants bénévoles et de représentants de collectivités et d'associations locales. Ensemble, ils valident les décisions importantes liées à la vie de l'association. Les principales fonctions sont celles de Président, secrétaire, trésorier, leurs adjoints et les administrateurs.

Chacun peut proposer sa candidature pour entrer au sein du Conseil d'administration. Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de Christiane ou Fabrice.

LES SALARIES DE L'AGANTIC

Pour mener à bien sa mission, l'association emploie 11 salariés permanents, 7 intervenants d'ateliers et plus de 30 animateurs vacataires qui renforcent les permanents lors des mercredis et vacances scolaires.

ÊTRE BÉNÉVOLE À L'AGANTIC

L'Agantic fonctionne grâce à l'implication de nombreux bénévoles qui épaulent les salariés. Nous avons besoin de bénévoles pour l'accompagnement scolaire, l'alphabétisation et les animations événementielles. Par ailleurs, dès 16 ans, chaque habitant de Ganges et environs a la possibilité d'entrer au Conseil d'administration pour contribuer au bon fonctionnement de l'association.

CENTRE SOCIOCULTUREL L'AGANTIC

6 RUE DES ÉCOLES RÉPUBLICAINES 34 190 GANGES

TEL 04 67 73 80 05 FAX 04 67 73 42 38

CONTACT@CSC-AGANTIC.FR - WWW.CSC-AGANTIC.FR

Présidente : Christiane Jaoul

Directeur : Fabrice Rieth

